

ÉLECTRICITÉ
CHAUFFAGE
AIR
DIGITAL

REXEL

EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE

POURQUOI RÉGLEMENTER L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

Pour prévenir, réduire et limiter les nuisances lumineuses :

- > Respecter la faune et la flore
- > Éviter le gaspillage énergétique
- > Permettre l'observation des astres

REXEL vous accompagne

ARRÊTÉ DU 27 DÉCEMBRE 2018

APPLICATION AU 1^{ER} JANVIER 2020

RELATIF À LA PRÉVENTION, À LA RÉDUCTION ET À LA LIMITATION
DES NUISANCES LUMINEUSES

RÉSEAUX **REXEL**, **COAXEL** &  **toutelectric**

rexel.fr

TEMPÉRATURE DE COULEUR BANNISSEMENT DU 4000 K

**OBLIGATION DE TEMPÉRATURE
DE COULEUR MAXIMALE (CCT NOMINALE)**



Installation d'éclairage (nouvel arrêté)	Température de couleur maximale
Extérieur <ul style="list-style-type: none">• voirie• espace public ou privé	< 3000 K
Bâtiments non résidentiels <ul style="list-style-type: none">• illumination des bâtiments• éclairage intérieur émis vers l'extérieur	< 3000 K
Parcs de stationnements	< 3000 K
Zones des parcs nationaux et sites d'observation des astres	< 2700 K en ville < 2400 K hors agglomération

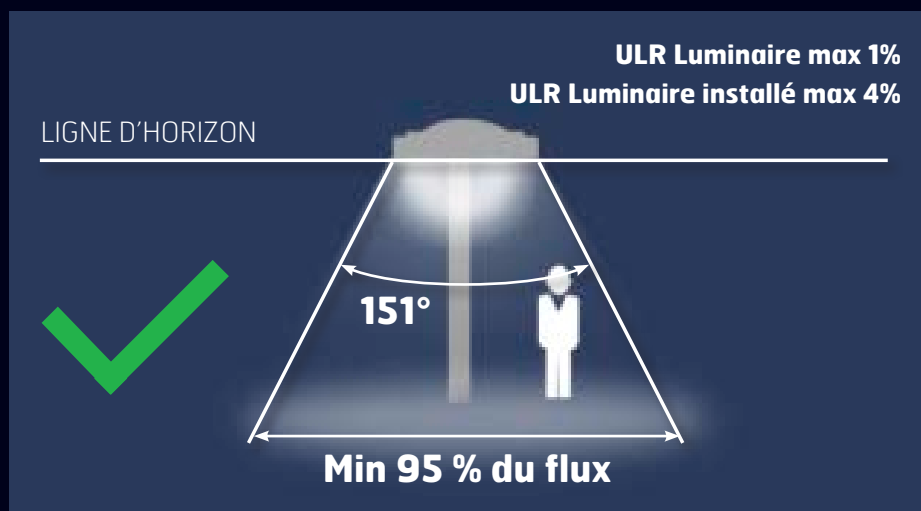


INTERDICTION DE L'ÉCLAIRAGE DIRECT DE L'EAU EN EXTÉRIEUR

Toutes les installations d'éclairage extérieur listées dans le nouvel arrêté ont, de manière formelle, l'interdiction d'avoir une lumière directe sur :

- les cours d'eau,
- le domaine public fluvial (DPF),
- les plans d'eau, lacs, étangs,
- le domaine public maritime (DPM) (partie terrestre et maritime).

ORIENTATION DU FLUX LUMINEUX



≥ **95 %**

du flux sortant du luminaire
installé doit rester dans le
cône de 151°.

< **4 %**

flux sortant au delà de la ligne
d'horizon, luminaire installé.

DENSITÉ SURFACIQUE MAXIMUM

FLUX SORTANT TOTAL DU LUMINAIRE RAPPORTÉ À LA SURFACE À ÉCLAIRER

	En agglomération	Hors agglomération
Éclairages extérieurs	< 35 lm/m ²	< 25 lm/m ²
Parcs et jardins	< 25 lm/m ²	< 10 lm/m ²
Bâtiments non résidentiels	< 25 lm/m ²	< 20 lm/m ²
Parcs de stationnement	< 25 lm/m ²	< 20 lm/m ²

- > **Rexel** stocke dès à présent les gammes extérieures répondant à l'arrêté.
- > **Rexel** porte également les gammes en 3000K pour le résidentiel extérieur.

CONSULTEZ
NOS EXPERTS
POUR VOUS AIDER À
RÉALISER VOTRE PROJET.

disano 
illuminazione

PERFORMANCE
in LIGHTING

PHILIPS

THORN

rexel.fr

RÉSEAUX

REXEL, COAXEL &  toutelectric

Sauf erreurs typographiques, photos non contractuelles. Ne pas jeter sur la voie publique.

Siège social : REXEL FRANCE - 13 bd du Fort de Vaux - CS60002 - 75838 PARIS - SAS au capital de 41 940 672 Euros - RCS Paris 309 304 616 - 07/2019